

SERVICE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Pascal Mouquet
Chargé de Mission
sdv@rosenet.ne.jp

LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES AU JAPON

JUILLET 2004

Le Gouvernement japonais a clairement montré son implication dans la mise en valeur des biotechnologies¹. Avec les technologies de l'information et les nanotechnologies, elles représentent les sciences en mutation d'importance stratégique pour la bonne santé économique du Japon. Dans le domaine de l'agriculture, le Japon fait des biotechnologies le moyen d'augmenter l'auto-suffisance alimentaire du pays qui est passée de 70% en 1970, à 41% dans les années 2000.

1 - OGMs et Environnement.

En accord avec le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, les nouvelles lois japonaises concernant la culture des OGMs sont entrées en vigueur en Février 2004. Pour réglementer les recherches sur les cultures génétiquement modifiées en plein champ, le gouvernement vient d'établir des directives pour ses établissements de recherches. Pour éviter les hybridations non contrôlées, le riz, le soja, le maïs et le colza transgéniques devront être cultivés avec une certaine distance d'isolement des cultures voisines. De plus, la nature des essais ainsi que la date d'une réunion d'information devront être connues au minimum un mois avant le début de l'étude. Pour l'instant, ces directives ne s'appliquent qu'aux instituts de recherche du Ministère de l'Agriculture, mais elles devraient prochainement être étendues aux stations expérimentales dépendant des Préfectures ainsi qu'aux entreprises privées.

2 – OGMs et Sécurité alimentaire.

La Commission spéciale sur les aliments génétiquement modifiés de la Commission de Sécurité Alimentaire (*Food Safety Commission – FSC*²) élabore actuellement des normes de sécurité alimentaire, en accord avec les directives rédigées par le Groupe spécial intergouvernemental sur les aliments dérivés des biotechnologies de la Commission du Codex Alimentarius.

L'étiquetage est obligatoire si au moins l'un des trois principaux ingrédients contient des OGM (à un taux supérieur à 5 %). Cette réglementation est bien perçue par les consommateurs qui la considèrent nécessaire à plus de 96 %.

¹ La Stratégie du Japon pour le développement du secteur des biotechnologies - Fiche d'information de l'Ambassade de France au Japon – Décembre 2002

² Organisation indépendante du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Agriculture qui dépend directement du Cabinet du Premier Ministre. Ses objectifs sont : i) conduire des études de risques sur les nouveaux produits alimentaires, ii) mettre en place une communication sur les risques, iii) répondre aux accidents alimentaires.

Pour faire évoluer la réglementation, le Gouvernement attend que la Commission du Codex Alimentarius dévoile ses nouvelles propositions. Un groupe de travail du Comité d'étiquetage des aliments du Codex devrait proposer un projet sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés en mai 2004, ce projet sera ensuite traité par le Comité d'étiquetage des aliments de la FSC. Pour l'instant, l'impulsion donnée par l'étiquetage volontaire semble être assez forte pour éliminer les systèmes rivaux.

Le 21 janvier 2004, la Commission spéciale sur les aliments génétiquement modifiés de la FSC a approuvé 2 nouvelles normes concernant l'évaluation de la sécurité alimentaire des aliments transgéniques. Ces nouvelles normes sont la « Norme d'évaluation de la sécurité alimentaire des aliments génétiquement modifiés (plantes à graines) »³ et la « Politique d'évaluation de la sécurité alimentaire des hybrides OGM-OGM de seconde génération »⁴. Les procédures d'approbation des nouveaux aliments génétiquement modifiés seront réouvertes en accord avec ces nouvelles normes.

3 – OGMs et Société.

Depuis l'automne 2003, les collectivités locales intensifient les réglementations contre la culture des OGMs. Depuis que la ville de Fujishima dans la Préfecture de Yamagata a pris un arrêté municipal en décembre 2002, une vague de restrictions sur les cultures transgéniques se propage, des collectivités locales aux gouvernements préfectoraux. En février 2004, la Préfecture d'Iwate, a présenté une Directive qui devrait prendre effet avant la fin de l'année pour restreindre la culture des plantes transgéniques. La Préfecture d'Hokkaido a élaboré un projet qui devrait entrer en vigueur en avril 2005, et projette de limiter la culture et les expérimentations en plein champ durant la période de transition.

Le Gouvernement et les milieux d'affaires japonais ont émis un avis très critique concernant ce genre d'initiatives. De nombreux chercheurs et des instituts de recherche craignent que ce genre de réglementation sur les cultures transgéniques limitent leurs recherches et le développement des OGMs.

L'Institut national des sciences agrobiologiques (*National Institute of Agrobiological Sciences - NIAS*), un institut de recherche du Ministère de l'Agriculture Japonais, a mis en place un Bureau de promotion des recherches en génie génétique en décembre 2003. Le but de ce bureau est d'améliorer l'opinion du public pour les recherches génétiques. Il est notamment prévu de renforcer les effectifs et d'essayer de contrer les mesures prises par les collectivités locales sur les cultures transgéniques.

Les demandes de renforcement de la réglementation sur les OGMs par le public japonais sont grandissantes. Le 13 février 2004, les citoyens d'Hokkaido ont présenté au gouverneur une pétition de plus de 370000 signatures contre la culture du riz transgénique, plus de 400000 signatures à ce jour dans la Préfecture d'Iwate.

En 2000, plus de 80 % des japonais avaient une perception négative des OGM. Une enquête menée en 1999 par le Gouvernement de la Ville de Tokyo montre que plus de 90 % de la population est opposé à consommer des aliments génétiquement modifiés.

Pour inverser cette tendance, le Gouvernement cherche à mettre en place une réglementation efficace, et veut améliorer l'information du public en employant des vecteurs en lesquelles les consommateurs ont confiance (leaders d'opinion, scientifiques de renom).

³ Safety Assessment Standards for GM Foods (Seed Plants)

⁴ Policy on Safety Assessment of GM-GM Plant Second Generation Hybrids